

Rapport de synthèse
15 août 2024

Action à pilotage national
DGESCO – MCLCM

G. Lauton

Convention annuelle 2023 – 2024



Rapport de l'APN

MCLCM – DGESCO

Année 2023 – 2024

Réalisation : Gérard Lauton,

Ingénieur de l'École Centrale de Lyon

Maître de conférences en poursuite d'activité à l'UPEC

Président du MCLCM.

Sommaire général

<i>Programme d'action du MCLCM</i>	<i>■</i>
<i>Convention annuelle 2023-2024 entre DGESCO et MCLCM</i>	<i>■</i>
<i>Entretiens internes au MCLCM ou bilatéraux avec le BIP</i>	<i>■</i>
<i>Colloque du 22 mars 2024</i>	<i>■</i>
<i>Rapports des projets d'innovation pédagogique</i>	<i>■</i>

Programme d'action du MCLCM

***Rédaction : Gérard Lauton,
validé par le CA du MCLCM***



S	Des chantiers de réflexions en cours et à ouvrir	■
O	Prendre en compte une diversité de contextes scolaires	■
M	Déployer l'action selon un large spectre de cultures disciplinaires	■
M	Des enrichissements à approfondir par nos équipes	■
A	Les intervenants du MCLCM visent réussite et bien-être scolaire	■
I	Méthodologie et thématiques des projets de recherche-action	■
R	Dispositifs de soutien à l'innovation pédagogique	■
E	Enseignement et évaluation par projets	■
	Proposition d'enquête sur les pratiques évaluatives	■



La mise en évidence de la *constante macabre* a conduit à concevoir une autre culture de l'évaluation et à mettre en pratique un protocole pour s'en affranchir, en premier lieu un *Contrat de confiance* s'agissant des épreuves en temps limité, mais aussi d'autres modes d'une évaluation plus juste, comme le *Projet encadré*, à réaliser sur une durée impartie.

En outre, le MCLCM a exploré d'autres problématiques *pédagogiques* au cœur des apprentissages, notamment lors de son Colloque : « *Confiance, réussite et sens, dans l'enseignement* ».

Des chantiers de réflexions en cours et à ouvrir

Les attendus de l'EPCC, tels qu'ils ont été formulés au début des années 2000, laissent une marge d'initiative dans le scénario de leur mise en pratique dans les différents *contextes* scolaires, et peuvent s'adapter aux *profils* et aux *attentes* des apprenants. Cela a été observé d'année en année dans nombre d'académies au cours de la période 2016 - 2023¹ à la faveur des sessions d'échanges du Groupe EPCC-DGESCO. Notamment dans l'Académie de La Réunion (Voie Technologique), de Versailles (Voie Professionnelle), ou avec des élèves concernés par un 'Dys' ou un handicap, ...

Ces *adaptations* présentent un intérêt pour autant qu'elles préservent ce qui fonde la démarche, c'est-à-dire principalement les clauses suivantes du contrat enseignant-apprenants :

- ◆ une *évaluation sans piège*, fondée sur une confiance réciproque
- ◆ un *périmètre* limité d'activités comme source du sujet de l'épreuve
- ◆ une *révision accompagnée* pour consolider les acquis en amont.

Parmi les questions à approfondir en 2023 – 2024, au prisme de la nature des *connaissances et compétences* à acquérir et de l'*articulation apprentissages – évaluation*, l'accent sera mis sur :

- ◆ Le *degré d'appropriation* par les apprenants des *contenus* : "j'enseigne mais qu'apprennent-ils ?"
- ◆ Les *adaptations* que suggèrent les évaluations pour mieux *présenter les contenus* en classe.

Nos équipes locales s'attacheront à associer au projet, sur toute sa durée, des intervenants d'une équipe de recherche (université ou organisme), et des intervenants de la CARDIE de l'académie.

¹ <https://bit.ly/3B0JAQN>

Prendre en compte une diversité de contextes scolaires

Des déclinaisons du *Contrat de confiance* ont été conçues et mises en place dans une grande diversité de *contextes éducatifs*, en interrogeant la solidité des acquisitions. L'un des défis est d'éviter une *segmentation* des séquences d'enseignement, l'apprenant pouvant avoir tendance à perdre de vue les acquis *N-1* lorsqu'il-elle met le cap vers les acquis *N*. À ce propos, rien n'empêche de mentionner dans la *liste de révision* de l'épreuve *N* un exercice d'une liste antérieure.

L'évaluation, notamment son *volet diagnostique*, doit aussi apporter des *éclairages comparatifs* sur les diverses façons d'introduire une *nouvelle notion* et indiquer dans quelle mesure la classe est disposée à travailler à ses approfondissements lors des séquences d'enseignement.

Contextes scolaires	Nos intervenants dans les académies
◆ <i>Enseignement Primaire et Collège (Cycles), en milieu urbain – centre ou banlieue – ou en milieu rural ; notamment en secteur REP+.</i>	Académies où le MCLCM est présent, notamment en zone REP+ et dans des filières de la voie technologique ou professionnelle.
◆ <i>Lycée (général, technologique, professionnel)</i>	En portant aussi attention aux "bons élèves".
◆ <i>Post-bac du Lycée ou du Supérieur (STS, DAEU, DEUST, BUT, Licence, ...).</i>	Académie de Créteil, ...
◆ <i>En établissement privé sous contrat.</i>	Enseignement Catholique (Diocèses, Lycées).
◆ <i>En Outremer.</i>	La Réunion et Mayotte.
◆ <i>En lycée français à l'étranger,</i>	En relation avec la FAPÉE .
◆ <i>Dans les contextes éducatifs d'autres pays où le MCLCM a des correspondants.</i>	Belgique ; Espagne ; Luxembourg ; Suisse ; Afrique subsaharienne ; Maroc ; Tunisie ; Brésil ; Canada, Mexique ; Pérou, ...
◆ <i>Enseignement adapté</i>	Académie de Montpellier (SEGPA, ...)
◆ <i>Prise en charge des élèves 'dys'</i>	En lien avec DMF : Dyspraxiques mais Fantastiques
◆ <i>Prise en charge d'élèves ou étudiants atteints d'une pathologie lourde.</i>	Notre équipe des cliniques de la FSEF
◆ <i>Suivi de détenus en poursuite d'études.</i>	Fresnes (Créteil). Contact en cours : Paris-Cité .

Déployer l'action selon un large spectre de cultures disciplinaires

Force est de constater qu'une réflexion sur l'évaluation des acquis finit par "*tourner en rond*" si elle reste *décontextualisée*, c'est-à-dire si on la pousse trop loin indépendamment d'un contexte scolaire déterminé, singulièrement si l'on fait abstraction du *champ disciplinaire*. Cela a été observé lors des Ateliers des Colloques et des sessions d'étude du Groupe EPCC-DGESCO, par exemple sur les modalités d'évaluation des *matières artistiques*. Cette contextualisation des *contenus* de formation est corroborée par tous nos collègues spécialistes de *Didactique*.

En particulier, on doit interroger les *différences* de forme et de fond entre une évaluation en Sciences "*exactes*" d'une part et en *Lettres* ou en *Sciences humaines et sociales* d'autre part : nature des savoirs, sujets d'épreuves, attendus et conditions du contrôle, ... On est donc amené à entrer de plain-pied dans les *contenus* et la *méthodologie* du champ disciplinaire concerné. Il n'en demeure pas moins que la *philosophie* de l'EPCC transcende les particularités des disciplines.

Des enrichissements à approfondir par nos équipes

Diverses adaptations d'initiative locale du *Contrat de confiance* sont mises en œuvre en tenant compte du *contexte scolaire* et/ou du *champ disciplinaire*, ou du *contexte social* environnant.

La posture de l'enseignant, sa *relation avec les apprenants*, sont déterminantes dans la mise en œuvre de ce contrat de confiance. Il n'est plus le seul porteur ou transmetteur de savoirs mais gagne à devenir un *facilitateur* des apprentissages. Par exemple en activant le "*faire*" dans une organisation *spatiale* de la classe adaptée, en développant l'apprentissage *par les pairs*, en choisissant pour le travail autonome des activités *ludiques* à caractère évocateur et mobilisateur ...

L'efficacité du contrat de confiance est décuplée lorsque l'on s'attache à *impliquer les familles* dans un *suivi du travail personnel* de l'élève. Les observations réalisées jusqu'ici montrent que les déclinaisons du protocole ont des *effets en retour* sur la manière de *présenter* les savoirs (aspect diagnostique et remédiation) et surtout sur la *relation pédagogique* enseignants/enseignant. Ces considérants inspirent l'éventail des modalités exposé ci-dessous :

◆ *Liste établie de façon interactive* : les choix d'exercices et d'items à inscrire dans la Liste de référence sont formulés à la faveur d'échanges entre enseignant et apprenants. Ces derniers se montrent souvent aptes à discerner les points devant figurer dans le *périmètre de révision*.

◆ *Liste établie au fil de l'eau* : les choix d'exercices et d'items à inscrire dans la liste de référence sont formulés *au fur et à mesure* de l'avancement des apprentissages en classe. Lorsqu'on désigne les exercices emblématiques de ce qu'il faut savoir faire, cela permet de mieux mettre l'accent sur l'importance relative des savoirs et compétences à acquérir.

◆ *Contrat Participatif d'Évaluation (CPE)* : c'est un combiné des deux modalités précédentes. Cela donne l'occasion d'impliquer l'*entourage* de l'élève en lui procurant un *agenda de suivi* de son travail personnel, et une meilleure interprétation de ses résultats scolaires.

◆ *Évaluation par les pairs* : la classe, ou un groupe dans celle-ci, observe les productions d'un ou plusieurs élèves et formule des appréciations sur la justesse et l'intérêt de leurs productions.

◆ *Évaluation par compétences* : la liste d'exercices de référence est établie selon un petit nombre de compétences bien identifiées et explicitées. L'enseignant mesure et mémorise pour chaque élève le degré d'acquisition de chacune d'elles, ainsi que les progressions au cours du temps. Le résultat d'une épreuve est donc plutôt un *petit tableau* qu'une *note globale*. S'agissant de compétences disciplinaires, elles figurent explicitement dans les *Programmes officiels*² dans une marge réservée à cet effet sous l'intitulé « *Compétences attendues de l'élève* ».

À cet égard, on sait à quel point les *cultures disciplinaires* sont disparates s'agissant de l'*Approche par compétences*. Coutumière de longue date en Langues, Technologie, EPS, elle est moins prisée dans d'autres domaines (Mathématiques, Français, Histoire, Économie, ...). Aujourd'hui dans beaucoup de collèges, toutes disciplines confondues, on ne valide plus que des *niveaux d'acquisition* de compétences sur une échelle à 4 degrés (ex. rouge, jaune, vert bleu). Cela concerne tant les compétences *disciplinaires* que les compétences *transversales*.

² <https://www.education.gouv.fr/le-socle-commun-de-connaissances-de-competences-et-de-culture-12512>

◆ *Évaluation en environnement numérique* : l'activité de la classe se déroule en ligne, soit sur l'ENT de l'établissement, soit sur une plateforme numérique, par exemple la plateforme interactive *WIMS*. La *liste de référence* en amont de l'épreuve se compose de *liens vers des exercices* en ligne. En phase d'apprentissage, l'élève est constamment entraîné à traiter des énoncés comportant – le plus souvent – une part de *données aléatoires* mais conçues à difficulté égale. En outre, le candidat a la faculté de *recommencer* immédiatement. Dans ces conditions, il s'agit bien d'une évaluation *sans piège* (ce que confirment nettement motivation et résultats).

◆ *Évaluer une tâche complexe, un projet, une activité de création* : pendant longtemps, on a laissé ces modalités hors du champ d'une démarche de type EPCC. Mais rien n'interdit de voir comment la transposer dans ces domaines, sachant que les attendus d'une *juste évaluation* ne peuvent évidemment être les mêmes que ceux d'une épreuve classique en temps limité. Cela ouvre un chantier de réflexion à approfondir en recensant au préalable les *pratiques* ayant cours, et en proposant pour chacune de ces activités un *contrat de confiance* avec des clauses qui lui soient propres. C'est donc une tâche *complexe* que d'en évaluer une !

Ces chantiers dépassent le simple *outil d'évaluation* de connaissances acquises. Car bien souvent les tâches dont l'enseignant souhaite savoir si elles sont réalisées correctement sont *complexes*. Comment faire en sorte que *tous apprennent*, et qui plus est dans le *plaisir d'apprendre*.

Les intervenants de terrain du MCLCM visent acquis, réussite et bien-être scolaire

Les considérants suivants, appelés à figurer dans le texte de la Convention DGESCO-MCLCM pour l'année scolaire 2023-2024, sont le fil rouge de la *feuille de route* des intervenants du MCLCM dans les diverses académies où il est représenté. Selon les recommandations du [BIP](#), notre action est appelée à s'exercer selon les impératifs suivants :

Merci aux intervenant-e-s, de préférence regroupés en *Équipe* de s'attacher à :

- ◆ Choisir un *thème d'innovation pédagogique* (liste indiquée, ou à défaut thème libre).
- ◆ Formuler une problématique de "*recherche-action*" en associant *CARDIE* + chercheur.
- ◆ Analyser *l'évaluation* comme levier pour les *apprentissages* (contenus, méthodes, pratiques).
- ◆ *Étoffer* l'équipe initiale et l'ouvrir sur un mode *inter-établissements*, là où c'est possible.
- ◆ Associer au projet des partenaires du *territoire* intéressés par la démarche et les objectifs.
- ◆ Préciser les "*livrables*" envisagés (type de résultats selon objectifs visés, rapport d'activité).

Les initiatives visant comme jusqu'ici à faire connaître, à aider à mettre en pratique un *Contrat de confiance* dans nos classes, dans nos cercles professionnels, nos établissements, nos académies, et à organiser des formations à l'EPCC, restent bien entendu à développer.

Singulièrement en mettant à profit les productions des projets de l'année 2022-2023. Ce contrat de confiance peut concerner les modes *épreuve en temps limité* ou *projet encadré*. Ces initiatives peuvent avoir pour traduction, comme c'est le cas dans un certain nombre d'établissements, la mention de la mise en pratique d'une *Évaluation par contrat de confiance* dans le *Projet d'Établissement*, sous forme d'expérimentation, voire de préconisation.

Méthodologie et thématiques pour des projets de recherche-action

Attentes méthodologiques

- ◆ *Contextualiser* la recherche-action : type d'établissement et son environnement, type de cursus, de classe, profil des apprenants, champ disciplinaire, objectifs et pratiques de l'enseignant ...
- ◆ *Expliciter* les objectifs d'acquisition de l'apprenant en termes de contenus et de méthodes.
- ◆ *Observer*, décrire et analyser les *pratiques* ayant cours en classe (apprentissages et évaluations).
- ◆ *Identifier* l'impact sur la *relation pédagogique* du protocole d'évaluation, de même que pour d'autres expériences pédagogiques suscitant également un "climat de confiance".

Aspects relatifs aux contenus enseignés

- ◆ Quel *panorama des acquis* : qu'est-ce qui est su et maîtrisé au fil du temps, et à quel degré ?
- ◆ Quel impact de *présentations* conçues dans le dessein de *donner du sens* aux savoirs ?
- ◆ Quels avancées les *évaluations* suggèrent-elles sur les modes de *présentation* des contenus ?

Liste indicative des thèmes 2023 – 2024

N°	Thème	Précisions	Objectif
0	Inscrire l'EPCC dans son <i>contexte scolaire</i> (cursus, profils élèves, disciplines, ...)	Impact de l'EPCC (+ variantes) sur les acquisitions et la réussite.	Refonder relations en classe et pratiques enseignantes.
1	Contrat de confiance <i>étendu</i> de l'EPCC à des aspects de <i>vie scolaire</i>	Clauses dans le même esprit que celles de l'EPCC.	Relation pédagogique et climat scolaire améliorés
2	<i>EPCC participatif</i> alias <i>Enseignement par contrat de confiance</i>	Listes d'exercices élaborées avec/par les apprenants, ...	Meilleure attention, motivation, entraide
3	Contrat de confiance et pédagogies actives (" <i>Classe inversée</i> ", ...).	Intégrer l'EPCC en adaptant sa temporalité et ses clauses	Motivation par plus de moments interactifs
4	Apprentissages et évaluation déclinés par <i>Compétences</i>	" <i>Compétences attendues de l'élève</i> " (Programmes Officiels)	Acquis et leur progression mieux identifiés
5	Mieux <i>articuler</i> apprentissages avec évaluation des acquis	<i>Variantes du protocole EPCC</i> " <i>Devoirs faits</i> " en collège.	Évaluer en apprenant ... Apprendre en évaluant
6	Impact de <i>présentations</i> visant à " <i>donner du sens</i> " aux contenus	Meilleure appropriation des contenus, <i>autonomie</i>	Compréhension et consolidation accrues
7	Phasage entre <i>activités</i> et <i>évaluations</i> avec cours, travaux pratiques et stages	Voie <i>générale, technologique, professionnelle</i>	Quels scénarios entre <i>activités</i> et <i>évaluations</i>
8	EPCC avec épreuves en <i>numérique</i> préparées/passées sur <i>écran-clavier</i>	<i>Sujets et réponses</i> traités en <i>environnement numérique</i>	Interactivité, moins de stress, remédiations
9	<i>Projet encadré</i> (mode d'apprentissage et d'évaluation) – <i>Stage</i> en entreprise	Critères d'évaluation, synergies avec cours et épreuves en EPCC	Contrat de confiance dédié ; ouvertures
10	Activités de <i>création</i> (artistiques, ...) Tâches " <i>complexes</i> ", " <i>à prise d'initiative</i> "	<i>Quelles pratiques</i> en classe et <i>quels critères</i> d'évaluation ?	Clauses d'un contrat de confiance alternatif.
11	Formation initiale et continue des enseignants à l'évaluation des acquis	<i>Échanges</i> avec futurs ou actuels enseignants, <i>contrat de confiance</i>	Développer des synergies évaluation – apprentissages
12	Comment majorer la réussite de tous en veillant à contrer les inégalités sociales.	Organiser <i>la classe</i> , présenter les <i>contenus</i> et <i>évaluer</i> ... autrement	Faire fructifier tous les atouts différenciés des élèves

S'inscrire dans des dispositifs de soutien à l'innovation pédagogique

En évaluant la faisabilité au vu des forces en présence

Objectif : déposer le moment venu un projet d'équipe sur une plateforme d'un dispositif de soutien à l'innovation pédagogique. Si toutefois les forces en présence le permettent.

APN ou Action à pilotage national

En application d'une Convention annuelle DGESCO – MCLCM dont les termes font l'objet d'une concertation entre les deux parties, des projets d'innovation pédagogique incluant une part de recherche-action peuvent être formulés par une équipe dans une académie. Le MCLCM :

- Adopte son Programme d'action avec une liste de thèmes en vue de la déclaration des projets.
- Organise la déclaration en ligne des projets et de leurs attendus, dont le volume horaire souhaité.
- Examine et valide les thèmes et les attendus des projets déclarés et en établit une liste.
- Module ces volumes horaires afin que leur total soit conforme aux termes de la Convention.
- Communique à la DGESCO (BIP) la liste des académies concernées.
- Met en place un suivi de l'avancement des projets et apporte une aide à l'équipe le cas échéant.
- Collecte à tiers-parcours des rapports d'étape afin d'évaluer l'état d'avancement des projets.
- Ajuste les volumes d'heures APN et en communique la liste à la DGESCO (date impérative).
- Invite les acteurs des projets à en exposer les enjeux lors des sessions d'étude du MCLCM.
- Collecte à mi-parcours les répartitions nominatives des heures APN (coordonnateurs).
- Communique à l'administration RH de chaque académie la répartition nominative de l'APN.
- Collecte en fin d'année scolaire les rapports relatant le déroulement et les résultats des projets.
- Établit un rapport final incluant les rapports locaux avec des éléments de bilan et perspectives.
- Expose ces éléments lors d'un entretien avec le Bureau de l'Innovation Pédagogique.

AMI ou Appel à manifestation d'intérêt (clôture mi-octobre 2022)

Le BIP avait suggéré au MCLCM d'envisager, là où cela semblait possible, si une équipe en avait la capacité à l'échelle d'une ou plusieurs académies, de formuler en association avec des partenaires et des scientifiques un projet innovant substantiel, et le dépose sur la plateforme indiquée :

<https://www.banquedesterritoires.fr/appel-manifestation-dinteret-innovation-dans-la-forme-scolaire>.

L'ampleur des fonds dévolus à ce programme pouvait motiver la constitution d'un dossier de candidature sous réserve de satisfaire aux exigences posées. Ce type de programme sera réitéré.

CNR – « Notre école, faisons-la ensemble »

« Faire émerger dans le cadre de concertations locales des initiatives nouvelles de nature à améliorer la réussite, le bien-être des élèves et à réduire les inégalités, tel est l'objectif de la démarche pour "[faire notre école ensemble](#)" ». Ce nouveau dispositif³ résulte des travaux du Conseil National de la Refondation. Un établissement peut s'y inscrire en formulant au préalable un diagnostic sur le thème prioritaire choisi, et développer un projet en y associant des partenaires. Ainsi, sur son thème de prédilection, une équipe du MCLCM liée à l'établissement peut lui proposer d'être associée à son projet "CNR" et recevoir dans ce cadre une part des fonds qui lui sont octroyés. Le BIP peut jouer un rôle de facilitateur pour la validation de tels projets.

³ Le CNR pour l'éducation : « Notre école, faisons-la ensemble ! ». Doté de 500 millions d'euros sur 5 années : <https://conseil-refondation.fr/thematiques/education/>.

Objectif : apprendre en engageant la réalisation de projets ... en faire évaluer les acquis.
 Cette modalité gagne du terrain (niveaux, cursus), demande du *suivi* et de la *confiance*.
 L'objectif est de faire émerger et partager de *bonnes pratiques* entre les acteurs.

ATOUPS pour l'apprenant :

Cette pédagogie active fait appel à l'*initiative*, entraîne à la *recherche* et à la *création*.

- On *gère* son temps pour réaliser un objectif à plusieurs selon un cahier des charges
- On *explore* des ressources documentaires, à indexer ses productions
- On *découvre* des formes de travail inédites qui favorisent l'engagement.
- On *s'inscrit* dans une autre relation entre enseignant et apprenants.
- On *se situe* au croisement de plusieurs disciplines pour traiter le sujet
- On *sollicite* des organismes et des partenaires extérieurs
- On *conçoit* l'exposition son projet (rapport écrit, diaporama, oral)
- On *réinvestit* ses savoirs dans différentes situations non scolaires
- On *espère* une bonne évaluation à l'issue d'un parcours fructueux

DÉFIS pour l'enseignant :

- *Exigeant* car cela suppose un suivi régulier et des rencontres
- *Conflictuel* lorsque l'implication des membres d'un groupe est inégale
- *Lourd* car il faut relire et corriger les rapports ; assister aux soutenances, ...
- *Chronophage* pour la constitution des groupes et le choix des sujets
- *Expert* pour s'assurer que chaque sujet est "réalisable" dans le délai imparti
- *Organisé* pour créer des instruments de suivi (planification de tâches)
- *Loyal* pour conclure une Charte du Tuteur de projets engageant les parties
- *Convaincant* pour conclure avec le groupe un contrat de confiance (droits, devoirs)
- *Objectif* pour l'adoption d'un jeu de critères de qualité du travail réalisé.

ÉCUEILS :

- *Tuteur* pas assez impliqué et peu joignable (trop de projets à encadrer, ...)
- *Apprenants* peu motivés, trop dispersés, peu préparés à phaser les étapes, passifs
- *Jurys* trop laxistes (15 à tous), trop sévères (constante macabre), "*tête du client*".

INTERROGER et PROMOUVOIR la place du PROJET ENCADRÉ dans le PARCOURS SCOLAIRE :

- Quelle *part* des projets encadrés dans les apprentissages et les évaluations ?
- Quel *impact* des projets encadrés sur la *motivation* et la réussite du parcours scolaire ?
- Quelles *interactions* avec les modalités "*classiques*" d'évaluation des acquis ?

Action : suivi de la mise en place et du déroulement de Projets encadrés dans une classe.

Dans le 1^{er} degré – et au-delà

Mener une enquête à valeur scientifique sur les *pratiques d'évaluation* en mathématiques pour :

- ◆ Mieux connaître les *pratiques évaluatives* telles qu'elles se réalisent dans les classes
- ◆ Proposer des *dispositifs de formation* à des pratiques évaluatives plus justes, plus constructives du point de vue des apprentissages des élèves et plus égalitaires.

Cela dans la perspective d'un projet plus important (plus de disciplines et 2nd degré) afin de répondre, dans un 2^{ème} temps, à l'Appel d'offres AMI « *Innovation dans la forme scolaire* ».

Cela s'inscrit dans un projet en cours à l'INSPE de Rouen et dans la suite des travaux que j'ai menés sur les pratiques d'évaluation en mathématiques et les inégalités scolaires qui en découlent. Dans une *approche didactique* portant attention aux contenus car même s'il y a une dimension transversale dans l'évaluation, on n'évalue pas de la même façon tous les savoirs (par exemple, le Français et l'EPS). Pour étudier les pratiques, j'ai développé un cadre⁴ didactique de l'évaluation en mathématiques, pouvant être utilisé avec une autre discipline.

Concrètement, il s'agira de diffuser auprès d'enseignant-es du 1^{er} degré, dans un maximum d'écoles en France, un *questionnaire en ligne*, élaboré avec un groupe de professeur-es des écoles, dans le cadre d'une recherche collaborative que j'ai menée l'année dernière.

Partie 1 : contexte (4 questions)

Partie 3 : les évaluations informelles (4 questions)

Partie 2 : les évaluations formelles (13 questions)

Partie 4 : autres questions (8 questions)

Une vidéo (ou visio) exposera ce projet plus précisément. L'EPCC n'est pas la seule modalité pour écarter la constante macabre. D'autres modalités sont à mettre sur la table.

Le MCLCM peut faire œuvre utile en proposant aux enseignants des *mini-formations à l'évaluation*. En commençant par relever ce qu'ils disent de *leurs propres pratiques évaluatives*.

Deux modalités sont suggérées pour recueillir et traiter ces données :

- ◆ leur adresser un *questionnaire* à remplir en ligne (réponses compilées automatiquement).
- ◆ leur proposer de partager 3 *copies d'épreuves* de niveaux différents (bon, moyen, mauvais).

Une observation de ces copies peut se révéler très instructive sur ce qui est exigé de l'élève.

Au sujet des pratiques évaluatives, l'expérience montre que ces modalités révèlent :

- ◆ une grande *disparité* (on ne connaît quasiment pas le panorama de ces pratiques)
- ◆ une grande *complexité* (sur ce qui est attendu de l'élève, avec un côté multifactoriel).

On ne peut faire abstraction du contexte de la *discipline*, étant donné les différences de nature des *contenus* enseignés, des *tâches* à accomplir et donc des *acquis* à évaluer. Les résultats seront disponibles dans un rapport d'étape en vue d'accroître les échanges sur ces pratiques.

⁴ Pour plus de précision la 2^{ème} partie de mon HDR : <https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-01723752>.

Contact : nathalie.sayac@univ-rouen.fr.

Convention MCLCM

CONVENTION CADRE ANNUELLE 2023-2024

Entre

Le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse (MENJ), direction générale de l'enseignement scolaire, sise 110 rue de Grenelle, 75357 Paris SP 07 représentée par son directeur, Monsieur Edouard Geffray,

Ci-après dénommée « DGESCO »
d'une part,

Et

L'association, mouvement contre la constante macabre, représentée par son président, Monsieur Gérard Lauton,

Ci-après dénommée « MCLCM »
d'autre part.

PRÉAMBULE

L'évaluation est au cœur des objectifs de l'éducation nationale et l'évaluation positive et bienveillante est consubstantielle à la pédagogie. Il s'agit toujours aujourd'hui de faire évoluer les modalités d'évaluation des acquis des élèves vers une évaluation positive, simple et lisible, mais non laxiste valorisant les progrès, encourageant les initiatives et compréhensible par les familles, pour mesurer le degré d'acquisition des connaissances et des compétences.

Loin d'être un acte isolé ou un but en soi, l'évaluation doit être utilisée comme un *levier de progression* pour de meilleurs apprentissages, selon ces trois modalités : *diagnostique* au début du cursus, *formative* pour procurer un retour sur ce qui a été compris, *sommative* pour mesurer les degrés d'acquisition.

Elle a pour objet d'adapter davantage l'enseignement afin de faciliter le repérage et l'analyse des difficultés des élèves, le renforcement de la motivation et de l'estime de soi et à les rendre acteurs de l'évaluation en favorisant leur autonomie.

Le MCLCM a contribué à enrichir la réflexion sur les pratiques d'évaluation, à les orienter vers une évaluation positive par *contrat de confiance*, favorisant la réussite de tous, et répondant aux enjeux de lutte contre le décrochage scolaire. En outre, le MCLCM a étendu sa réflexion aux *stratégies et pratiques d'enseignement* en classe, et plus généralement aux *pédagogies actives* visant une meilleure appropriation par les élèves des notions au programme dans un cursus, un niveau et un champ disciplinaire donnés.

Les démarches du MCLCM peuvent être mises à profit dans le cadre du dispositif « *Notre École, faisons-la ensemble* » en tant qu'il vise à « *faire émerger, au niveau local, des initiatives de nature à améliorer la réussite et le bien-être des élèves, et à réduire les inégalités scolaires* ».

Selon ce dispositif, soutenu par un fonds d'innovation pédagogique, « *les écoles et établissements qui le souhaitent peuvent aller au-delà de la concertation et élaborer ou adapter, de manière consensuelle, un projet pédagogique ayant vocation à nourrir leur projet d'école ou d'établissement* ». C'est dans cet esprit que depuis quelques années, à l'initiative d'équipes enseignantes du MCLCM, l'expérimentation voire la préconisation d'un *contrat de confiance* a été mentionnée dans une série de projets d'établissement.

Entre les deux parties, il a été convenu ce qui suit

Article 1 : - Objet de la convention

La présente convention a pour objet de préciser les modalités de collaboration entre la DGESCO, par le bureau de l'innovation pédagogique et l'association MCLCM pour la conduite du programme d'action MCLCM conçu par ses instances sous la direction de Gérard Lauton, ingénieur ECL, maître de conférences honoraire à l'Université Paris-Est Créteil, portant sur les points suivants :

- La lutte contre la constante macabre et l'explicitation de modalités pour s'en affranchir, singulièrement par l'évaluation par contrat de confiance (EPCC), mais aussi selon la modalité du Projet encadré et autres protocoles, ...
- Une articulation plus efficiente entre évaluation – sous ses différents modes – et apprentissages, afin de créer les conditions de meilleures acquisitions au prisme d'un contexte scolaire donné (cursus, niveau, type de classe, profils des apprenants, champ disciplinaire, ancrage territorial, ...).
- Une réflexion pédagogique et didactique sur les facteurs qui peuvent concourir, dans un contexte scolaire donné, à une meilleure appropriation par les élèves des contenus enseignés.

Article 2 : - Objectifs et programme d'action de MCLCM

Objectifs

L'expérimentation de l'EPCC, de la Maternelle au Post-Bac, a ouvert la voie à des évaluations par *contrat de confiance*, tant pour l'épreuve en temps limité que pour le projet encadré, avec une attention portée au contexte scolaire. Elle a des effets positifs en retour sur les apprentissages. Elle permet à l'enseignant de :

- S'affranchir de la constante macabre ;
- Mieux adapter son enseignement aux besoins des élèves en faisant de l'évaluation un levier pour de meilleurs apprentissages ;
- Mieux prendre en compte leurs profils, leurs affinités avec les aspects théoriques et pratiques.
- Associer les élèves à ces démarches et valoriser leurs progrès.

Programme d'action

- Mise en place et animation de journées : Sensibilisation des corps d'inspection, des chefs d'établissement et d'enseignants aux pédagogies actives et à l'EPCC.
- Organisation d'un colloque annuel.
- Formulation et réalisation de projets pour la conception de séquences pédagogiques innovantes visant à de meilleurs acquis et assorties d'une évaluation plus juste (EPCC, ...).
- Débats sur les clauses de *contrats de confiance* portant sur les évaluations et le cas échéant sur les apprentissages (notamment -dans les Inspé, avec les étudiants en master MEEF), et sur les postures enseignantes de bienveillance et de mise en confiance, préconisées par le MCLCM.
- Réflexion sur les usages du numérique : ses apports dans les apprentissages et l'évaluation, en classe et à distance, notamment via sa mise en œuvre sur des plateformes numériques en ligne.

Article 3 : - Modalités financières

La DGESCO s'engage à apporter son soutien par l'attribution d'heures qui permettent de rémunérer les travaux des enseignants qui participent au programme d'action.

La DGESCO alloue à ce programme, au titre des actions à pilotage national relevant du programme 141 « enseignement scolaire public du second degré », une enveloppe globale de 760 heures pour l'année scolaire 2023-2024.

Le MCLCM indique à la DGESCO le nombre d'heures à affecter aux académies concernées au plus tard le 31 mars 2024. Cette répartition définitive sera incluse à la présente convention par l'effet d'un avenant.

La DGESCO notifie aux académies concernées, sur la base des indications fournies par le MCLCM, les heures qui leur échoient. La DGESCO délègue à chaque académie concernée, le volume d'heures nécessaires à la rémunération des enseignants. Le président du MCLCM notifie à chaque académie concernée la liste des intervenants et les nombres d'heures APN qui leur sont attribuées.

Article 4 : - Obligations

Les actions de terrain menées par le MCLCM s'inscrivent dans une démarche de *recherche-action*, en associant des intervenants de la Recherche (université ou organisme) et de la Cardie de l'académie, autour d'une thématique définie, articulant apprentissages et évaluation. Elles donnent lieu à la production d'un livrable permettant de décrire et analyser les pratiques pédagogiques en classe et d'identifier l'impact des choix pédagogiques évaluatifs de nature à écarter la constante macabre. Ces actions peuvent aussi porter sur les stratégies et pratiques d'enseignement en classe, visant une meilleure acquisition de notions au programme d'une discipline déterminée.

Au plus tard au 30 août 2024, le MCLCM rend compte à la DGESCO de l'utilisation des moyens de l'année scolaire précédente. Le rapport d'activité annuel du réseau MCLCM comprend :

- Une synthèse du travail du MCLCM (dates et contenus de réunions, ...) ;
- Une synthèse du travail d'expérimentation et de recherche-action conduit par académie ;
- Une présentation des productions réalisées dans le cadre de l'APN par les équipes des académies.
- Les perspectives scientifiques pour l'année en cours en lien avec les priorités de la politique éducative ;
- Une étude d'impact quantitative (nombre d'enseignants formés) et qualitative (évaluation des bénéficiaires et transmission des supports de formation).

Article 5 : - Communication

Le ministère et le MCLCM s'engagent à s'informer mutuellement des actions de communication qu'ils mettent en œuvre dans le cadre de cette convention. Les logos des partenaires signataires seront portés sur l'ensemble des documents et supports produits dans le cadre de ce partenariat.

Article 6 : - Durée de la convention

La présente convention s'applique pour l'année scolaire 2023-2024 et se termine au 30 août 2024. Pendant la durée de la convention, toute modification des conditions ou modalités d'exécution définie d'un commun accord entre les parties fera l'objet d'un avenant. La présente convention peut être résiliée par l'une ou l'autre partie, après consultation du responsable du suivi, et sous préavis de trois mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception. À l'issue de cette convention, les parties se réunissent pour étudier une poursuite éventuelle ou des prolongements du programme d'action.

En cas de litige relatif à l'exécution de la présente convention, il est porté devant le Tribunal Administratif de Paris.

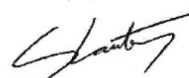
Fait à Paris le 20 JUIN 2024
(en deux exemplaires originaux)

Pour le ministre de l'Éducation nationale
et de la Jeunesse,
et par délégation, le directeur général
de l'Enseignement scolaire



Edouard Geffray.

Le président du Mouvement
Contre la Constante Macabre



Gérard Lauton.

Entretiens internes au MCLCM ou bilatéraux avec le Bureau de l'Innovation Pédagogique

Une intense activité a été déployée au cours de l'année scolaire 2023-2024 pour :

- ♦ des apprentissages procurant de meilleurs acquis aux élèves ;
- ♦ des évaluations plus justes et motivantes ;
- ♦ la réussite scolaire.

Créé le 28 septembre 2022 afin de faciliter les échanges sur les préparatifs du Colloque annuel du MCLCM, le Groupe WhatsApp intitulé « Groupe Colloque » a servi de réseau social pour aborder une série d'autres sujets par la suite et désormais.

*Notamment les échéances à rappeler, mais aussi les échanges d'idées sur divers thèmes de réflexions. Cela s'est traduit par un approfondissement de l'orientation du mouvement. En particulier, la nécessité d'élargir son champ à **divers modes d'évaluation** par-delà l'EPCC, de **d'aborder de front les façons d'enseigner et d'apprendre** en vue de meilleurs acquis dans l'Enseignement scolaire.*

Les échanges en distanciel ont été prédominants vu la difficulté à faire venir des intervenants dispersés sur tout le territoire national, y compris les Dom-Tom, ainsi que d'autres qui résident et exercent dans d'autres pays.

21 Septembre 2023
10h à 11h

Rencontre DGESCO – MCLCM
◆ Bureau de l'Innovation Pédagogique (BIP)

111, rue de Grenelle
DGESCO/BIP

Participants : DGESCO : **Cécile Pacchiana-Rossi**, Cheffe du BIP, **Ghislaine Mézin** Chargée d'étude.
MCLCM : **Gérard Lauton**, Président ; **Nathalie Sayac**, Vice-Présidente. *Relu*

Objet :
- Bilan 2022-2023 (cf. Rapport d'activité envoyé le 31 août 2022).
- Information sur la politique d'innovation pédagogique du MENJ.
- Programme 2023-2024 du MCLCM et Convention bipartite annuelle 2023-2024.

Gérard Lauton remercie les responsables du BIP de leur invitation. **Nathalie Sayac** présente ses titres et fonctions.

Cécile Pacchiana-Rossi a pris connaissance du Rapport d'activité 2022 – 2023 du MCLCM. Elle a noté l'importance du travail réalisé par les équipes des académies concernées, et notamment le tournant vers plus de *recherche-action* de leur part. Elle dit son intérêt pour la partie « *Thèmes de réflexion et d'action du MCLCM* » avec notamment « *Les apports du MCLCM pour relever les défis éducatifs et sociaux* », et pour les termes de la conclusion « *Perspectives pour 2023-2024* ». À l'instar de **Ghislaine Mézin**, elle a dit son intérêt pour les orientations proposées s'agissant de l'année scolaire 2023-2024.

À la faveur de leur lecture attentive des *rapports d'activité locaux* des coordonnateurs des équipes du MCLCM dans les académies, **Cécile Pacchiana-Rossi** et **Ghislaine Mézin** ont observé la diversité des approches et des résultats présentés, qu'il s'agisse de séquences audio ou vidéo, de témoignages ou d'infographies à l'appui des hypothèses formulées dans les problématiques déclarées au départ de la formulation des projets.

Cela traduit une avancée, car des rapports antérieurs évoquaient certes des avancées redevables à une mise en œuvre de l'EPCC, mais en les exposant sous un angle *déclaratif* et de *ressenti*, sans une véritable *étude d'impact* – quantitative et qualitative – du protocole, en termes de justesse, d'équité voire de preuve. Le BIP est très investi dans ce sujet d'une évaluation comme *levier de transformation*, (travaux de l'ADMÉE, ...).

Nathalie Sayac relativise la notion de preuve sachant qu'un protocole expérimenté dans un contexte donné peut ne pas être fructueux dans un autre et qu'il n'est pas forcément élaboré en partenariat avec des chercheurs.

Gérard Lauton souligne la diversité des contextes dans lesquels s'est réalisée cette APN sur l'évaluation : territoires, niveaux scolaires, profils des apprenants, variantes dans la mise en œuvre du protocole, ...

Nathalie Sayac précise que la France est en retard sur ce plan par rapport à maints pays européens. En témoigne la part infime et contingente consacrée à l'évaluation des acquis dans notre formation des enseignants : rien en Licence et quasiment rien au cours du Master MEEF du fait du positionnement du concours de recrutement, qui prend le pas sur les gestes professionnels. La situation est nettement meilleure en Suisse ou en Belgique (5 ans de formation au métier). Cela doit donner lieu à des échanges (associations de spécialité, Réseau des [INSPE](#), ...).

Cécile Pacchiana-Rossi présente un nouveau contexte de soutien à l'innovation pédagogique et invite le MCLCM à s'y positionner. Cela s'inscrit dans les travaux du *Conseil National de la Refondation* qui s'est doté d'un fonds d'innovation pédagogique⁵ à hauteur de 500⁶ millions d'euros sur 5 ans : « *les projets déposés représentent plus de 210 millions d'euros, dont plus de 47 millions ont déjà été attribués aux écoles et aux établissements* ». Le MCLCM, en tant que partenaire peut être associé aux concertations organisées dans les établissements scolaires et participer à la formulation d'un projet qui serait déposé dans le cadre du CNR Éducation, "*Notre école faisons-la ensemble*".

Trois principes sont retenus : volontariat, concertation large, diagnostic à partir d'un état des lieux. Un projet peut être déposé sur la plateforme dédiée avec une équipe autour d'une – un responsable, avec un thème à

⁵ Le CNR pour l'éducation : « *Notre école, faisons-la ensemble !* ». <https://conseil-refondation.fr/thematiques/education/>.

⁶ Avec une première enveloppe à hauteur de 150 millions d'euros. Cette dynamique inédite pose les jalons d'un changement de paradigme autour de l'école. Elle favorise l'expérimentation de nouvelles méthodes et pratiques pédagogiques et facilite la coopération éducative au sein de l'école et de l'établissement. 30 % des projets étant inter-écoles ou établissements, le CNR Éducation est un levier pour donner un nouvel élan aux liens inter-degrés. Elle permet d'accompagner les initiatives des équipes, au plus près des besoins des élèves. Elle soutient l'émergence de communautés pédagogiques au niveau des bassins de vie ou des départements. Les projets imaginés par les équipes éducatives témoignent d'un engagement fort en faveur d'actions éducatives et pédagogiques ambitieuses et transformantes. En appui du projet d'école ou d'établissement, les projets investissent les différentes dimensions de la politique éducative (élévation du niveau, lutte contre les inégalités, santé et bien-être) pour définir une action pédagogique concertée, et de long terme. Les équipes peuvent décider de s'engager dans la démarche à tout moment, sans aucune contrainte de calendrier, et bénéficient d'un accompagnement humain de proximité en matière de formation, d'outils et de moyens adapté en fonction de leurs besoins ».

développer à l'échelle d'une académie ou bien en réseau interacadémique. Les projets déposés dans ce nouveau cadre pourront être formulés autour d'axes prioritaires en lien avec leur contexte. Leurs acteurs s'attacheront à associer – du début à la fin – divers partenaires (associatifs, territoriaux, institutionnels, ...), la CARDIE, des laboratoires de recherche en rapport avec la thématique du projet.

Le BIP est résolu à jouer un rôle de facilitateur, de soutien et d'accompagnement, à travers un espace de développement professionnel (EDP) M@gistère, pour permettre aux porteurs d'idées et/ou de projets innovants de s'orienter dans une démarche d'innovation à travers des ressources inspirantes, des temps d'échanges et de formation, mais aussi en fluidifiant les interactions entre les acteurs et en facilitant les partages d'expériences. Une première réunion s'est tenue le 31 août afin de recenser des thématiques. L'idée-maîtresse est de ne pas multiplier les préalables : « *On vient comme on est* ». Le MCLCM peut s'y investir et y tenir toute sa place et est invité à se positionner sur les thématiques de son choix.

Nathalie Sayac dit son intérêt pour la perspective d'un soutien accessible à des projets innovants. Elle évoque l'exemple d'une étude sur le caractère genré de l'évaluation en mathématiques dès la Maternelle. Grâce à un recueil d'observations, cette recherche a vocation à promouvoir des gestes professionnels égalitaires sur le plan du genre.

Cécile Pacchiana-Rossi invite à ce que les projets 2023-2024 soient conçus et développés sur un mode inter-établissements, qu'ils soient portés par des équipes substantielles au-delà d'un petit nombre d'intervenants, que celles-ci intègrent à part entière les membres d'entités partenaires tout au long des projets, qu'elles veillent à les associer à la problématique, aux initiatives engagées et à la présentation des résultats. Elles peuvent trouver dans l'EDP des informations et des personnes-ressources pour les accompagner.

Nathalie Sayac observe qu'un adossement à la recherche peut assurer une validité scientifique des termes du projet, même si ce n'est pas toujours possible dans la réalité des contextes et des thématiques. Certes, la prise de contact avec un laboratoire de Sciences de l'Éducation ou de Didactique est plus aisée lorsqu'on est dans une ville universitaire.

Cécile Pacchiana-Rossi suggère que le MCLCM se dote de critères de validation des problématiques émises par les équipes. Elle résume ce que souhaite le BIP pour la formulation et la conduite d'un projet :

- *Thème* d'innovation pédagogique (liste)
- *Recherche-action* sur une problématique
- Déroulé articulant *apprentissages/évaluation*
- Enracinement dans le *territoire*
- Équipe avec chercheur, Cardie et *partenaires*
- Descriptif initial des *livrables* envisagés.

Ghislaine Mézin propose que les termes de la Convention 2023-2024 soient stabilisés avant la Toussaint. Elle invite le MCLCM à en préparer une première rédaction que le BIP amendera si nécessaire.

Cécile Pacchiana Rossi annonce une stabilité du nombre d'heures APN dévolu au MCLCM, qui en tout cas, ne sera pas amené à diminuer.

Gérard Lauton rappelle les remarques formulées l'an dernier sur le caractère trop précoce des dates figurant dans la Convention. On doit figer les volumes à un moment où l'on n'a pas encore de visibilité sur l'état d'avancement des projets, ni sur les charges de travail respectives qu'ils requièrent.

Cécile Pacchiana-Rossi comprend le bien-fondé de cette observation, mais ces aspects administratifs n'entrent pas dans le champ de compétences du BIP.

Ghislaine Mézin évoque le calendrier des demandes de subvention dont la campagne 2024 débutera au mois de janvier 2024. Le MCLCM pourra faire valoir sa demande en composant le dossier requis (Éléments authentifiant l'association, son rapport d'activité, son rapport financier, ...). L'attribution de la subvention ne relève pas de la compétence du BIP et les fonds potentiellement obtenus participent au frais de fonctionnement de l'association.

Gérard Lauton remercie de nouveau le BIP et rappelle l'invitation du MCLCM à son prochain Colloque qui se tiendra Vendredi 22 mars 2024 à l'Hôtel de Ville de Paris. Pourront aussi y être invités les correspondants des CARDIE.

Les deux parties poursuivront leurs échanges en vue de la signature de la Convention 2023-2024.

Gérard Lauton souhaite aborder le moment venu le projet du Lycée de Bezons. *Fin de la réunion 11H15.*

8 Janvier 2024
15h30 à 16h45

Rencontre DGESCO – MCLCM
Bureau de l'Innovation Pédagogique (BIP)

111, rue de Grenelle
DGESCO/BIP

Participants

DGESCO	Cécile Pacchiana-Rossi , Cheffe du BIP, Brigitte Darchy-Koechlin , Chargée d'étude et de recherche.
MCLCM	Gérard Lauton , Président Kada Zouaoui* , Chargé de mission d'inspection, formateur académique [*en 2 ^{nde} partie].

Objet :

- Bilan 2022-2023 (cf. Rapport d'activité envoyé le 31 août 2022).
- Information sur la politique d'innovation pédagogique du MENJ.
- Programme 2023-2024 du MCLCM et Convention bipartite annuelle 2023-2024.

Cécile Pacchiana-Rossi ouvre l'entretien en invitant **Brigitte Darchy-Koechlin** à se présenter.

Gérard Lauton remercie les responsables du BIP d'avoir organisé cet entretien en visio-conférence.

Cécile Pacchiana-Rossi précise que son bureau est surchargé et fait face à d'importants défis dans le cadre de l'objectif "Notre école, faisons-la ensemble". Elle invite **Gérard Lauton** à indiquer les points qu'il souhaite voir aborder.

Gérard Lauton informe sur la campagne en cours d'achèvement de collecte des différents projets déclarés à l'initiative des équipes du MCLCM dans les académies, et en dresse un bref panorama. Le tableau suivant recense les projets déclarés ou en cours de déclaration à la date du 8 janvier 2024, notamment les suivants :

Académie	Thème
Bordeaux	Sessions de formation des enseignants à l'EPCC avec retours d'expérimentation
Créteil	Enseigner/évaluer sur la plateforme numérique Wims. Épreuves préparées/passées sur écran-clavier
La Réunion	Enseigner et évaluer en Terminale STMG dans le contexte insulaire de ce département.
Montpellier	Lycée : faire acquérir et évaluer des compétences littéraires et relationnelles autour de poèmes de Rimbaud. École : Apport d'un <i>contrat de confiance</i> à l'objectif d'une <i>École inclusive</i> (élèves à besoins spécifiques)
Normandie	L'évaluation comme stratégie d'apprentissage. Intérêt des évaluations au fil des apprentissages par rapport à l'évaluation finale
Toulouse	Primaire et Secondaire : suites des projets réalisés lors de l'année scolaire 2022-2023
Versailles	Mise en place d'un Réseau interacadémique d'échanges sur " <i>l'Agir enseignant en lycée professionnel</i> ".

Deux d'entre eux se distinguent au stade actuel par leurs périmètres et par leurs enjeux :

♦ Le projet de l'**académie de Montpellier** vise à analyser l'impact de l'EPCC sur les capacités d'autorégulation des élèves de l'école, et sur les compétences associées (confiance en soi, ...). Cela autour des Dispositifs d'Auto-Régulation ou [DAR](#). Il est conduit par Patricia Armengaud, Professeure Ressource TSA du département de l'Aude, et par Marie-Pierre Gout, Enseignante référente ASH en charge des ESMS département de l'Aude/Coordonnatrice premier degré de l'académie de Montpellier. Les partenaires soutenant ce projet sont la Rectrice de l'Académie de Montpellier, la DSDEN de l'Aude, l'ANAA, la MDPH de l'Aude.

♦ Le projet de l'**académie de Versailles** porte sur *l'agir enseignant* en lycée professionnel, particulièrement sur les gestes qui font suite aux *tests de positionnement*. Il s'inscrit dans un double enjeu : la *formation continue* des enseignants en lycée professionnel et *l'élévation des niveaux* des élèves. Et il vise à la création d'un *Observatoire national* centré sur la phase d'exploitation des tests de positionnement, avec l'objectif d'un réseau interacadémique d'échanges porté par une plateforme numérique. Piloté par M. Kada Zouaoui, Chargé de mission d'inspection en Économie Gestion et Formateur académique, ce projet va bénéficier de la supervision de Mme Stella Cambrone, maître de conférences au Laboratoire [ELLIADD](#), UR 4661 et des conseils de M. Ludovic d'Estampes, Enseignant à l'ÉNAC, s'agissant de la mise en place de la plateforme numérique en ligne.

Comme convenu, des porteurs de projets, notamment de ces deux derniers, pourront être appelés à en exposer les attendus devant le BIP. Celui de l'académie de Versailles est exposé dans une seconde partie de l'entretien.

Cécile Pacchiana-Rossi et **Brigitte Darchy-Koechlin** prennent note de ces thèmes et un échange s'engage sur les attendus des différents projets, sur ce qu'ils peuvent apporter à l'Enseignement scolaire dans le cadre de l'Action à pilotage national (APN) en termes de meilleurs acquis des élèves.

Au-delà de ce cadre annuel de l'APN, **Cécile Pacchiana-Rossi** rappelle le nouveau contexte de soutien à l'innovation pédagogique déjà évoqué lors de l'entretien du 21 septembre 2023. Celui qui est issu des travaux du *Conseil National de la Refondation* et doté d'un fonds⁷ à hauteur de 500⁸ millions d'euros sur 5 ans. Elle invite le MCLCM et ses équipes, de concert avec leurs établissements d'exercice, à s'y positionner. Le MCLCM, en tant que partenaire, peut être associé aux concertations organisées dans les établissements et participer à la formulation d'un projet déposé dans le cadre du CNR Éducation, "*Notre école, faisons-la ensemble*".

Trois principes sont retenus : *volontariat*, *concertation* large, *diagnostic* à partir d'un état des lieux. Un projet peut être déposé sur la plateforme dédiée avec une équipe autour d'une – un responsable, avec un thème à développer à l'échelle d'une académie ou bien en réseau interacadémique. Les projets déposés dans ce nouveau cadre peuvent être formulés autour d'axes prioritaires en lien avec leur contexte. Leurs acteurs s'attachent à associer – du début à la fin – divers partenaires (associatifs, territoriaux, institutionnels, ...), la CARDIE, des laboratoires de recherche en rapport avec la thématique du projet.

Le BIP est résolu à jouer un rôle de facilitateur, de soutien et d'accompagnement, à travers l'espace de développement professionnel (EDP) dit M@gistère qui a été ouvert pour permettre aux porteurs d'idées et/ou de projets innovants de s'orienter dans une démarche d'innovation à la faveur de temps d'échanges et de formation, d'interactions entre les acteurs et de partages d'expériences. Le MCLCM peut s'y investir et y tenir toute sa place en se positionnant sur les thématiques de son choix dans la communauté « *Notre école, faisons-la ensemble : soutenir la transformation des pratiques pédagogiques* ». Une procédure très simple d'auto-inscription figure à l'adresse : <https://magistere.education.fr/dgesco/course/view.php?id=2867>.

Des projets peuvent s'y déclarer, que leur champ de déploiement soit d'échelon local ou national. Des présentations peuvent y être partagées, et des bilans d'étape sous des formats de vidéos (45 mn par ex).

Gérard Lauton demande où en est le processus de validation et de signature de la Convention annuelle après son envoi d'un projet 2023-2024. Sachant que la Convention 2022-2023 avait finalement été signée le 2 janvier 2023.

Cécile Pacchiana-Rossi estime ce texte conforme au but recherché. Mais la DGESCO souhaite qu'un accent plus marqué y soit mis sur les nouveaux caps affichés par le ministère (« *Notre école, faisons-la ensemble* ») et sur les impératifs mis en avant après les résultats des enquêtes PISA. Elle propose à **Gérard Lauton** qui l'accepte de revoir dans cet esprit la rédaction de la feuille de route que constitue pour le MCLCM cette Convention bipartite.

À la mi-temps de l'entretien, **Gérard Lauton** suggère de faire entrer M. Kada Zouaoui (Académie de Versailles) pour un échange sur le projet à vocation interacadémique dont il est porteur.

Kada Zouaoui présente ses fonctions de Chargé de mission d'inspection et de formateur académique, et partage un [DIAPORAMA](#) sur le projet qu'il pilote à l'académie de Versailles dans le prolongement de celui de 2022-2023. L'idée est de mieux cerner comment agit l'enseignant lorsqu'il ou elle est en possession des résultats d'un test de positionnement. L'objectif est de créer un Observatoire des gestes professionnels, de les interpréter d'un point de vue didactique, d'en faire un contexte de partage dans la communauté des enseignants de lycée professionnel en réseau interacadémique. C'est aussi une façon d'abonder la formation continue qui, jusqu'ici, n'est pas assez enracinée dans les pratiques réelles, et qui souvent se borne à de l'autoformation faute de ressources appropriées.

⁷ Le CNR pour l'éducation : « *Notre école, faisons-la ensemble !* ». <https://conseil-refondation.fr/thematiques/education/>.

⁸ Avec une première enveloppe à hauteur de 150 millions d'euros. Cette dynamique inédite pose les jalons d'un changement de paradigme autour de l'école. Elle favorise l'expérimentation de nouvelles méthodes et pratiques pédagogiques et facilite la coopération éducative au sein de l'école et de l'établissement. 30 % des projets étant inter-écoles ou établissements, le CNR Éducation est un levier pour donner un nouvel élan aux liens inter-degrés. Elle permet d'accompagner les initiatives des équipes, au plus près des besoins des élèves. Elle soutient l'émergence de communautés pédagogiques au niveau des bassins de vie ou des départements. Les projets imaginés par les équipes éducatives témoignent d'un engagement fort en faveur d'actions éducatives et pédagogiques ambitieuses et transformantes. En appui du projet d'école ou d'établissement, les projets investissent les différentes dimensions de la politique éducative (élévation du niveau, lutte contre les inégalités, santé et bien-être) pour définir une action pédagogique concertée, et de long terme. Les équipes peuvent décider de s'engager dans la démarche à tout moment, sans aucune contrainte de calendrier, et bénéficient d'un accompagnement humain de proximité en matière de formation, d'outils et de moyens adaptés en fonction de leurs besoins ».

Plus précisément, les observations doivent porter sur les tests de 1^{ère} année de CAP et de Seconde Pro. L'objectif est de documenter l'agir enseignant, d'analyser et de modéliser les gestes consécutifs à ces tests en vue d'améliorer l'accompagnement. Mettre en place une dynamique des remontées suppose de mobiliser les inspecteurs, d'avoir le soutien de l'Inspection générale et celui du Bureau de l'innovation pédagogique. L'action est censée se déployer de janvier 2024 à septembre 2025, et donner lieu à un webinaire.

Cécile Pacchiana-Rossi dit son intérêt pour ce projet et suggère d'y impliquer le *Bureau des Lycées Professionnels* ainsi que le *Bureau de la formation* (des personnels enseignants et d'éducation). Elle précise que le BIP ne dispose pas de fonds en propre, mais qu'il peut aider à obtenir des moyens, qui peuvent pour partie être attribués dans le cadre du programme du CNR. Mais aussi le cas échéant ceux du cadre des [Lieux d'éducation associés à l'IFé](#), qui sont un réseau de recherches collaboratives en éducation. L'idée est de pouvoir interpeler des labos à partir de l'établissement, pour mener des projets en 3 ans. Un appel à candidatures est émis chaque année, pour remise des dossiers avant février. L'un des critères est la pérennité des outils créés.

Kada Zouaoui précise que le projet dépasse l'échelle du Lycée de Bezons du fait de sa vocation interacadémique. Dans les attendus de ce projet, il entend mettre en perspective ce qui est de nature à majorer de façon qualitative les acquis des élèves de la voie professionnelle. Il remercie les hôtes du BIP et quitte la visio-conférence.

Gérard Lauton pose une question sur l'obtention d'une subvention au bénéfice du MCLCM. Car on entend des échos contradictoires sur la date-limite de dépôt des dossiers.

Cécile Pacchiana-Rossi dit que le BIP n'a pas été avisé à ce stade d'un lancement de la procédure annuelle. Le MCLCM sera informé dès que ce sera le cas.

Gérard Lauton remercie le BIP et propose que lors de prochains entretiens, une partie soit de nouveau dévolue à un échange sur un projet en cours de développement. Particulièrement celui formulé dans l'Aude (académie de Montpellier) sur le sujet « Apport d'un *contrat de confiance* à l'objectif d'une *École inclusive* (élèves à besoins spécifiques) ». Et sur d'autres projets le cas échéant par la suite.

De concert avec **Brigitte Darchy-Koechlin**, la Cheffe du Bureau de l'Innovation Pédagogique remercie le président du MCLCM et redit son intérêt pour les termes de cet entretien.

Fin de la réunion 16H45.

Le Colloque du 22 mars 2024

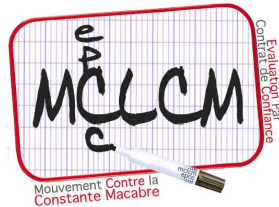
Dossier du participant : le document en ligne (PDF) propose les textes figurant dans les pages suivantes :

- Affiche du Colloque
- Programme du Colloque
- Texte de présentation du thème du Colloque
- Éditorial : **L'évaluation, un levier pour les apprentissages :
un thème fédérateur pour l'innovation pédagogique.**

Vendredi 22 mars 2024

COLLOQUE ANNUEL DU MCLCM

Mouvement Contre La Constante Macabre



HÔTEL DE VILLE
DE PARIS

<http://mclcm.fr>

Programme du Colloque



L'évaluation, un levier pour les apprentissages

Colloque 2023 – 2024 du MCLCM (★)



Hôtel de Ville de Paris
Salle du Conseil [2^e étage]
5, rue Lobau 75004 Paris
AVEC SUIVI EN LIGNE



Vendredi 22 Mars 2024

22-03-24 21:00

(★) Mouvement Contre La Constante Macabre

En partenariat avec ToutEduC

Matin

illustration : Stéphane Luciani

Après-midi

SÉANCE PLÉNIÈRE		SÉANCE PLÉNIÈRE	
« L'engagement des élèves dans l'évaluation et les apprentissages »		Échanges et présentations	
09H00	ACCUEIL , par Patrick Bloche , Adjoint à la maire de Paris chargé de l'éducation, de la petite enfance, des familles et des nouveaux apprentissages et du Conseil de Paris. * à confirmer OUVERTURE par un représentant* du ministère de l'Éducation Nationale.	Aspects des travaux du groupe EPCC – DGESCO Compilation vidéo et Posters Scénarisation et montage par Kada Zouaoui . Projection + débat sur les projets d'innovation pédagogique. Avec notamment Catherine Ibanez (visio depuis La Réunion).	
09H15	INTRODUCTION par Gérard Lauton , Président du MCLCM	PAUSE	14H15
TABLE RONDE en deux moments « L'engagement des élèves dans l'évaluation et les apprentissages »		Activités et perspectives pour 2023 – 2024 Moment animé par Gérard Lauton .	
09H30	♦ Au prisme institutionnel. Moment animé par Pascal Bouchard** Alain Boissinot , Haut fonctionnaire ⁹ de l'Éducation nationale. Aziz Jellab , Inspecteur général ¹⁰ de l'éducation, du sport et de la recherche (IGESR).	♦ Comment faire partager l'objectif d'une évaluation plus juste ♦ Quels échanges d'expériences sur la solidité des acquis	
10H45	PAUSE	Pot de l'amitié ♦ Buvette au même étage.	
11H00	♦ Au prisme de la recherche. Moment animé par Nathalie Sayac*** Vincent Faillet , Professeur agrégé de Biologie-Écologie-Santé à l'ÉNVVA ¹¹ ; Docteur en Sciences de l'Éducation et de la formation. Yann Mercier-Brunel , Professeur des universités en Sciences de l'Éducation et de la formation à Aix-Marseille Université. Margarida Romero , Professeure ¹² à l'Université Côte d'Azur (France) et professeure associée à l'Université Laval (Canada).	FIN du Colloque	
12H30	EXPRESSIONS DIRECTES autour du thème du Colloque ♦ Témoignages d'institutions, de mouvements et d'organismes partenaires en France et dans le monde. Jacques Navez , Professeur à l'Université MAPON Sandrine Edelga , Professeure d'Éducation musicale, Représentant l'APEMU.	Comité Arnold Bac, Ludovic d'Estampes, Romain Fayel, Philippe Joutard, Gérard Lauton, d'organisation Jacques Moisan, Corinne Ottomani-Croc, Nathalie Sayac, Claude Tran, Kada Zouaoui. Références bibliographiques et médiatiques	
13H00	PAUSE DÉJEUNER • Régie multimédia sur place et en visio : Ludovic d'Estampes avec Romain Fayel • Prises de vue et montage vidéo : Claude Tran	ALAIN BOISSINOT <i>Où va l'École ?</i> VINCENT FAILLET <i>Tableau ou tablettes ? La classe mutuelle de Vincent Faillet</i> AZIZ JELLAB <i>L'évaluation des élèves, une thématique passionnelle (...)</i> AZIZ JELLAB <i>Le lycée professionnel, c'est l'école de l'émancipation</i> MARGARIDA ROMERO https://cilt.ca/index.php/cilt/article/view/28170 YANN MERCIER-BRUNEL https://journal.admee.org/index.php/ejire/article/view/193/105 OLIVIER QUINET https://bit.ly/150707CafePedagogiqueOlivierQuinet LAURENT REYNAUD https://x.com/ReynaudLaurent3/status/1766348767010128134	
Avant le 15 mars	♦ Recueil des contributions (textes, vidéos, ...) : mclcm2020@gmail.com .		
Inscription		Informations	
		contact.mclcm@gmail.com	
		MCLCM.fr	

⁹ Agrégé de Lettres classiques et docteur en Littérature française. Anciennement : Directeur de l'Enseignement scolaire, membre du Conseil national des programmes, Recteur d'académie, ...

¹⁰ Correspondant Territorial de l'Inspection Générale, académie de Lille ; Membre du pôle Voie professionnelle et apprentissage ; Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

¹¹ École Nationale Vétérinaire d'Alfort.

¹² Laboratoire d'Innovation et Numérique pour l'Éducation (LINE). Groupe de travail Scol_IA "Créativité, IA et éducation" soutenu par la Direction du Numérique Éducatif (DNE) du MENJS.



Texte de présentation

Colloque
22 mars
2024

« L'évaluation, un levier pour les apprentissages »

Voici, en bref, quelques éléments de problématique sur le thème de ce colloque.

Dès les années 2000, notre mouvement, le MCLCM, a porté une vive attention au *bien-être* et à la *réussite* scolaires des élèves et des étudiants.

Le narratif convaincant d'André Antibi a mis en évidence la *constante macabre* et l'absurdité de la norme qui veut que les notes soient réparties en *courbe de Gauss* avec une moyenne à 10/20, avec le même biais dans le cas de degrés d'acquisition. Afin de s'en affranchir, la modalité d'un *contrat de confiance* a été proposée pour l'épreuve en temps limité, mais aussi la modalité d'un *projet encadré* à réaliser sur une certaine durée, ...

En 2020, le MCLCM a consacré un colloque à un autre facteur déterminant dans le vécu scolaire en amont de l'évaluation : le fait pour l'élève de « *trouver du sens* » à ce qui lui est présenté dans le déroulé du programme de l'année ; et donc le défi pour l'enseignant de « *donner du sens* » aux yeux de l'élève aux diverses notions et compétences abordées lors des apprentissages. Dans le but de susciter son envie d'apprendre et d'en savoir plus.

Ainsi, notre réflexion visant le *bien-être* et la *réussite* scolaires s'attache à faire le lien entre le moment où les savoirs sont *présentés* et partagés entre les élèves, et celui¹³ où les acquis sont *évalués*.

Or, le panorama d'une évaluation bien conduite, en relevant ce qui a été réussi ou défaillant, peut révéler beaucoup de choses sur le degré auquel savoirs et savoir-faire ont été appropriés, sur le tableau des performances ou des contresens. Cela peut suggérer des retours utiles sur les apprentissages pour améliorer les acquisitions.

Et lorsqu'une *compétence* mal comprise en novembre se trouve bien maîtrisée en mars à la faveur d'une remédiation, pourquoi ne pas oublier le mauvais résultat au profit du nouveau pour consacrer les progrès accomplis ?

On pourra aussi évoquer les *pédagogies participatives* qui offrent des contextes d'interactions entre apprenants et avec l'enseignant, ce qui facilite les échanges pour mettre en évidence tant les manques à gagner que les voies de réussite.

Bon colloque à celles et ceux qui y participent, sur place ou à distance !

Gérard Lauton.

¹³ À bref délai dans le cas d'évaluations « au fil de l'eau ».

On sait l'apport décisif depuis une vingtaine d'années de la démarche d'une *évaluation "sans piège"* mise en avant par André Antiby : coup de projecteur sur les pratiques en classe, formulation et mise en pratique d'un *contrat de confiance* afin de s'affranchir de la *constante macabre*. Parmi ses clauses, une majorité du sujet pris dans un *périmètre* de révision convenu et partagé en amont de l'épreuve, ainsi qu'un *accompagnement* de la préparation. Sa mise en œuvre a suscité une *regain de confiance* et de remotivation inédit dans les nombreuses classes où une *Évaluation par contrat de confiance* (EPCC) a été mise en place : climat scolaire rasséréiné, plus de travail et de réussite, décrochage réduit. Mais comme pour tout protocole, on ne saurait en faire un objet figé. Au départ, il s'agissait que de jouer sur la *"phase d'évaluation"* sans toucher à la *"phase d'apprentissages"*. Mais on ne pouvait en rester là, car ses acteurs ont tenu à *"contextualiser"* l'EPCC au vu de la diversité des situations : profils et projets des élèves (historique scolaire, CSP des familles, ...), champ disciplinaire, ...

Une césure qui n'est plus de mise

La dualité assumée lors des années 2000 entre *"phase d'apprentissages"* (11/12^{ème} du temps scolaire) et *"phase d'évaluation"* (1/12^{ème}) rassurait. En effet, le discours sur la *constante macabre* ne mettait pas en question les façons d'enseigner, puisque le changement ne visait que le mode d'évaluation. Mais cette césure n'est plus de mise avec l'essor des *pédagogies participatives* qui articulent bien davantage évaluation et apprentissages.

L'apport de ces pédagogies s'est traduit notamment par des approches du type *Classe inversée*, ou bien *Par compétences* (APC), ces dernières ayant été consacrées par la *Réforme de l'évaluation* de 2015 ; ajoutons les nouveaux usages permis par la révolution de l'enseignement en *environnement numérique*, ... Mais surtout, ces nouvelles pratiques ont donné lieu à une relation pédagogique bien plus *interactive* dans la classe, des enseignés entre eux et avec l'enseignant, et hors la classe, avec l'entourage de l'élève. Et l'évaluation s'est voulue tour à tour diagnostique, formative ou sommative comme une *boussole* pour les apprentissages.

Comment "donner du sens" aux parcours et aux contenus ?

Quand l'enseignant présente une nouvelle notion, il s'efforce de lui *"donner du sens"* aux yeux des élèves, sans quoi le message se perd sans même être capté. Mais parfois, ce qui a du sens pour lui n'en a pas pour elles-eux.

Et l'enseignant se pose maintes questions au début du cursus : le chemin que j'ai prévu de leur faire suivre correspond-il à leurs *profils d'apprenants* ? À leurs *projets* ? Au Lycée ou dans le Post-Bac, sont-ils-elles dans la voie empruntée par choix éclairé ou bien par défaut ? Ont-ils-elles les *prérequis* nécessaires pour suivre ce cours ? Sinon, quels dispositifs mettre en place afin de les leur faire acquérir ? À défaut, quelle réorientation positive imaginer si ces prérequis sont hors d'atteinte ? Résoudre au mieux ces questions stratégiques n'est guère à la portée de l'enseignant isolé, mais relève plutôt de *l'équipe pédagogique*, voire des échelons décisionnels. On est loin de l'enseignant seul maître à bord dans sa classe comme lieu-clos.

« Que savent-ils-elles vraiment ? » ... quels chemins emprunter ?

Comment trouver le graal d'une progression et d'un agencement des contenus qui conviennent au mieux à la grande majorité de la classe ? ... Quels modes d'apprentissage pourront aiguïser la curiosité, faire appel à l'imaginaire, mobiliser les efforts ? En tout-début de cursus, un *"état des lieux"* (tests de positionnement au départ ou au fil de l'eau) offre un tableau des capacités observées à ce stade. Mais que penser lorsqu'une classe de Seconde butte sur un petit calcul de fractions ? Faire comme si de rien n'était, en se disant que par définition, ils-elles *« savent »* ce qui a été *« vu »* jusqu'au stade *N-1* ? Mais comme l'affirmait André Antiby, si l'enseignant observe que ses apprenants *« n'ont pas les prérequis »* pour suivre son cours, il lui est trop facile de se dire *« c'est la faute de l'amont »* et de passer outre. Il

préconisait qu'au stade *N*, on s'oblige à passer du temps sur des éléments de mise à niveau, même si ces derniers relèvent du stade *N – 1*, voire d'auparavant ...

Sonder plus avant les *profils d'apprenants* des élèves aide à emprunter les démarches les plus favorables pour éveiller leur motivation. Par exemple, faut-il décliner les contenus selon un schéma *théorie → pratique*, ou préférer au contraire *pratique → théorie* ? Dans bien des cas, il est fructueux d'introduire une notion par des *objets* et *situations-problèmes* autour d'une finalité visible se prêtant à des échanges. On ne peut plus éluder ce type d'alternative, sachant notamment que la part des lauréats d'un *bac général* est devenue minoritaire avec l'accroissement du nombre des lauréats d'un bac technologique ou professionnel. Plus qu'auparavant, l'apprenant va préférer un cheminement *pratique → théorie*, alors même que son enseignant a suivi la "*voie royale*" d'un parcours sans faute – du bac général au concours – le plus souvent agencé ... en sens inverse !

L'attention portée aux profils diversifiés des apprenants a conduit à ouvrir l'EPCC à diverses *variantes* cadrant mieux avec ces profils, sachant les nouvelles interpellations de la société et les mutations du monde scolaire.

Quant aux *pédagogies participatives*, elles sont probantes dès lors qu'elles donnent lieu à une autre *relation pédagogique*. L'apprenant y gagne l'estime de soi et la confiance réciproque avec ses pairs, ses enseignants, son entourage. Et la *Didactique* des disciplines offre de précieux éclairages sur ce chemin de *recherche en action*.

Le MCLCM a des atouts pour élargir sa focale

Comme en témoigne la [Liste des 10 thèmes](#) proposés pour les projets d'innovation pédagogique de ses équipes, le MCLCM a étendu sa réflexion aux *apprentissages*, au-delà du seul volet de l'évaluation, ce qui peut l'amener à porter un regard critique sur des méthodes et contenus de formation. En particulier, dans la société actuelle, on ne peut plus se borner à former de simples *exécutants* sans capacité d'*initiative* et sans *recul critique*, ni cantonner l'élève/étudiant dans une posture passive d'*accumulation* de savoirs et d'application directe de ce qu'il a appris, alors qu'il dispose désormais d'une *masse d'informations* hors système scolaire. Cette nouvelle donne ne peut être sans impact significatif sur son rapport aux savoirs et aux compétences, sur ses modes d'appropriation des savoirs et savoir-faire, ainsi que sur l'évaluation des acquis.

Vérifier l'acquisition de savoirs et compétences basiques, sous l'angle unique d'une *restitution* ne suffit pas. Plus prometteur est de proposer également au cours des apprentissages des "*tâches complexes*" faisant appel à la *créativité*, ainsi que des *projets encadrés*, vu les capacités cognitives désormais attendues de l'élève/étudiant au cours de sa scolarité et plus tard dans sa vie active. Comment les organiser dans la classe sur un mode *collaboratif* et les *évaluer au positif* sans retomber dans l'écueil de la *constante macabre* ?

Comment mieux prendre en compte ces évolutions ? Sommes-nous bien armés pour identifier les profils des apprenants et adapter en conséquence les cheminements et méthodes les plus à même de les faire progresser ? Comment mieux intégrer l'évaluation des acquis aux apprentissages sur un mode participatif ? Cela peut relever d'un *contrat de confiance étendu* dont les principes et les clauses sont à formuler.

Élargir le cercle pour mutualiser innovations et actions

De pair avec d'autres mouvements, le MCLCM peut relever ces défis, d'autant plus que toute une série de courants d'innovation pédagogique convergent sur les constats et sur des solutions innovantes. Élargir le cercle en mode collaboratif n'est-il pas une clef pour mieux partager ces évolutions que soutient le MENJ ?

Ces considérants inspirent le [Programme d'action 2023-2024](#) pour la formulation des projets de '*recherche-action*' de l'année en cours, dans le cadre de la Convention bipartite MCLCM – MENJ. Ils concernent aussi au premier chef le [Colloque](#) 2023 – 2024 du MCLCM : « *L'évaluation, un levier pour les apprentissages* ».

Déroulement du Colloque

Ouvert à tous, notre **Colloque du 22 mars 2024** s'est tenu à l'Hôtel de Ville de Paris – en mode hybride – sur le thème : « *L'évaluation, un levier pour les apprentissages* ».

Ont activement participé aux échanges sur ce thème (ci-après, les liens vers leurs interventions :

- ◆ **Pascal Bouchard**, Journaliste, spécialisé en éducation, responsable du site [ToutEduc](#), et écrivain.
- ◆ **Alain Boissinot**, Haut fonctionnaire de l'Éducation nationale
- ◆ **Aziz Jellab**, Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche (IGESR).
- ◆ **Vincent Faillet**, Prof. agrégé de Biologie-Écologie-Santé à l'ÉNVA ; Dr. en Sciences de l'Éducation et de la formation.
- ◆ **Yann Mercier-Brunel**, Professeur des universités en Sciences de l'Éducation et de la formation (Aix-Marseille).
- ◆ **Margarida Romero**, Professeure à l'Université Côte d'Azur (France) et prof. associée à l'Université Laval (Canada).
- ◆ **Nathalie Sayac**, Professeure des universités, Chercheuse en Didactique des mathématiques, Directrice de l'INSPÉ de Normandie Rouen-Le Havre. Désormais IGESR.
- ◆ **Kada Zouaoui**, Chargé de mission d'inspection et formateur académique à l'Académie de Versailles.

Ont contribué au bon déroulement du Colloque :

- ◆ **Claude Tran**, Proviseur honoraire. Expert Éducation & Numérique, Journaliste chroniqueur (Ludomag, ToutEduc).
- ◆ **Ludovic d'Estampes**, Professeur à l'ENAC.

■ Table ronde en deux moments : « **L'engagement des élèves dans l'évaluation et les apprentissages** »

- ◆ **Au prisme institutionnel**. *Ce lien ouvre la vidéo de ce moment animé par **Pascal Bouchard***
- ◆ **Au prisme de la recherche**. *Ce lien ouvre la vidéo de ce moment animé par **Nathalie Sayac***

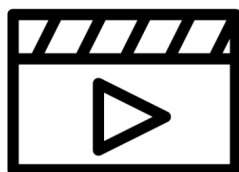
■ Expressions directes : Témoignages d'institutions, mouvements, organismes partenaires en France et dans le monde

- ◆ **Jacques Navez**, Professeur à l'Université [MAPON](#)
- ◆ **Association des Professeurs d'Éducation musicale**. *Lien vers le diaporama de **Sandrine Edelga**, Secrétaire.*

Tout au long de ses 44 diapos, l'**APEMU** expose sa démarche combinant apprentissages et évaluation.

- ◆ *Exposé du professeur **Jacques Navez** (Belgique) sur son action « Mathématiques pour tous » en RDC, dans la Faculté des Sciences de l'[Université MAPON](#).*

- ◆ **Aspects des travaux du groupe EPCC – DGESCO**



Compilation vidéo : scénarisation et montage par **Kada Zouaoui**.

Projection avec débat des participants sur les projets d'innovation pédagogique réalisés au cours de l'année scolaire 2022-2023.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'intense activité menée par le MCLCM depuis les années 2000 a mis en évidence les méfaits d'une évaluation sommative altérée par une injonction tacite faite aux enseignants : notes réparties selon une courbe de Gauss centrée sur 10/20, ... part incompressible de mauvais résultats, même dans des classes d'excellent niveau. Un peu comme si un médecin devait se borner à "guérir un patient sur deux". C'est ce qui a fondé les alertes lancées par André Antibii sur "la constante macabre", s'agissant des épreuves en temps limité (sujets inopinés, trop longs, trop complexes, ... barèmes draconiens, ...).

Ce coup de projecteur sur les pratiques réelles d'évaluation a préparé les esprits à l'alternative d'une évaluation "sans piège" : périmètre de révision explicité avec un accompagnement en amont de l'épreuve, selon les termes d'un "contrat de confiance". C'est ainsi que le MCLCM a préconisé le protocole EPCC avec le soutien des deux ministères MENJ (DGESCO) et MESRI (DGESIP).

En 2020, le MCLCM a consacré son colloque à une autre part d'ombre du vécu scolaire en amont de l'évaluation : le fait pour l'élève de ne pas « trouver du sens » à ce qui lui est présenté dans le déroulé du programme de l'année ; et donc le défi pour l'enseignant de « donner du sens » à ses yeux aux diverses notions et compétences abordées lors des apprentissages. Cela dans le but de susciter son envie d'apprendre et de comprendre, d'en savoir plus et de progresser.

Le [Colloque](#) de décembre 2022 du MCLCM, six mois après le décès de son fondateur André Antibii, a interrogé la poursuite de l'activité du mouvement dans le nouveau contexte de la décennie 2020.

Avec le fil rouge du bien-être et de la réussite scolaires, le MCLCM s'attache à faire le lien entre la façon dont les savoirs sont *présentés* et partagés entre les élèves, et la façon dont les acquis sont *évalués*.

Le [Colloque 2023-2024](#) du MCLCM s'est tenu sous cet angle. Avec une Table ronde sur « *L'engagement des élèves dans l'évaluation et les apprentissages* », organisée d'abord au prisme *institutionnel* (Alain Boissinot, Aziz Jellab avec Pascal Bouchard), puis au prisme de la *recherche* et du *terrain* (Vincent Faillet, Margarida Romero, Yann Mercier Brunel, avec Nathalie Sayac). Des liens vers des contributions de ces intervenants figurent dans le [Programme](#) de ce colloque. Notamment l'[article](#) ainsi que le [diaporama](#) que nous a adressés Aziz Jellab pour interroger l'évaluation et ses finalités, en formulant ce questionnement : « *Sert-elle à positionner un élève par rapport aux autres ou plutôt par rapport à lui-même ?* ». Dans cet esprit, Alain Boissinot a souligné l'*émulation* invitant l'élève à se dépasser, et non la concurrence. Les intervenants ont mis en relief le grand intérêt des *pédagogies participatives* (cf. "La classe mutuelle" de Vincent Faillet, ...).

Ces aspects ont été abordés lors des débats. Notamment par des professeures d'ÉPS ayant à évaluer les activités d'élèves de morphologies physiques bien différentes : « *nous évaluons la progression de l'élève en fonction de son point de départ, et non selon une performance absolue* ». Des visions comparables ont été exposées par l'équipe audoise investie dans une *Éducation inclusive* au service d'élèves à *besoins particuliers* ; ainsi que par Sandrine Edelga représentant l'[APEMu](#), qui a mis en relief deux compétences de base que sont la *Perception* et la *Production* s'agissant de la [Musique](#), tant côté apprentissages que côté évaluation. Enfin Jacques Navez a évoqué l'engouement de ses étudiants de [RDC](#) pour l'évaluation par contrat de confiance.

Les *Actes* du Colloque (textes, diaporamas, vidéos) rendront compte plus en détail de la richesse de ces échanges. C'est un encouragement à promouvoir avec d'autres le bien-être et la réussite scolaires. En rendant l'évaluation plus *juste*, la modalité d'un *Contrat de confiance* entre apprenants (avec leurs entourages) et l'équipe enseignante, ainsi qu'avec l'institution, aide à en faire un levier pour améliorer les apprentissages. Cela peut inspirer des clauses d'un *enseignement par contrat de confiance*.

Bienvenue à celles et ceux qui envisagent de s'associer à ces démarches dans le [MCLCM](#)!

Rapports des projets d'innovation pédagogique

Présentation des travaux :

L'ensemble des projets énumérés ci-dessous représente un total de **277 pages**. À l'automne 2023, une démarche de déclaration des projets a été initiée via un **Formulaire en ligne** invitant à en préciser tous les attendus. Avec notamment une liste indicative des **12 thèmes** proposée pour le lancement des projets d'innovation pédagogique. Les sujets retenus sont rattachables aux catégories suivantes :

◆ *Contexte scolaire d'un contrat de confiance :*

Ac-Bordeaux (Saint Astier) :

■ Productions pédagogiques sur un espace numérique

Ac-Toulouse :

Ressenti comparatif de l'EPCC (Enseignants – Élèves – Familles – Biatts).

◆ *Articulation Apprentissages – Évaluation :*

Ac-Toulouse :

■ L'EPCC permet de développer des capacités à s'auto-évaluer et de mieux travailler en classe

Ac-Reunion :

■ Pédagogies, évaluations, remédiations pour la confiance, la réussite et l'ambition (STMG, BTS 3^{aire}).

Ac_Montpellier :

■ Projet pédagogique ouvrant, en 1^{ère} Gén^{le}, sur l'acquisition de culture et de savoir-faire pour les EAF

◆ *Apprentissages –Évaluation en ligne :*

Ac-Créteil :

■ Les secondes chances en évaluation sur WIMS et en devoir surveillé

■ Le mode hybride présentiel-distanciel synchrone : un atout l'implication scolaire.

■ Modéliser des situations avec données variables en ligne pour s'approprier des concepts sur WIMS.

◆ *Autres figures de l'évaluation (formative, informelle, ...).*

Ac-Bordeaux :

■ Le cours à 5 temps, articulé à une pratique d'évaluation formative

Ac-Normandie :

■ Explorer les modes de régulation des enseignants (évaluation informelle).

◆ *La forme scolaire :*

Ac_Montpellier :

■ Éducation inclusive par contrat de confiance













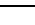
Ac-Normandie :

■ Dispositifs dans le cadre d'un protocole de formation à l'égalité en mathématiques

Ac-Versailles :

■ Modèle du multi-agenda en lycée professionnel : vecteur d'émancipation ou renforcement de la forme scolaire.

Une importante marge de progression réside dans les aspects suivants : diversification des problématiques traitant des apprentissages et des divers volets des évaluations, association d'un universitaire ou chercheur aux équipes et à leurs travaux, plus grande ouverture à des partenariats restés jusqu'ici trop rares (CARDIE, Organismes, Collectivités, ...).

Académie	Rapport	Coordination	Secteur	Établissement	Sujet
Bordeaux		<i>Olivier Quinet</i>	Collège	Collège Jean Rostand (24) Montpon-Ménéstérol	Le cours à 5 temps, articulé à une pratique d'évaluation formative
		<i>Sabelyne Fortin</i>	Primaire	Écoles de Dordogne	Productions pédagogiques sur un espace numérique
Créteil		<i>Fabien Sommier</i>	Lycée	Lycée André Boulloche Livry Gargan	Les secondes chances en évaluation sur WIMS et en devoir surveillé
		<i>Estelle Renard Philippe Poirier</i>	DAEU-B	UPEC/FST	Le mode hybride présentiel-distanciel synchrone : un atout pour (...) l'implication scolaire.
		<i>Gérard Lauton</i>	Bac -1/+1	UPEC 94010 Créteil	Modéliser des situations avec données variables en ligne, une voie pour s'approprier des concepts mathématiques sur la plateforme numérique Wims.
La Réunion		<i>Catherine Ibanez</i>	Lycée	Rectorat de La Réunion	Quelles pédagogies, évaluations, remédiations pour favoriser réussite et ambition (STMG & BTS Tertiaire).
Montpellier		<i>Marie-Pierre Gout</i>	IMÉ	École élémentaire Voltaire ANAA/ CMPP Narbonne	Éducation inclusive par contrat de confiance
		<i>Christophe Borrás</i>	Lycée	Lycée Jules Guesde	Projet pédagogique ouvrant, en 1ère Générale, sur l'acquisition de culture et de savoir-faire pour les EAF
Normandie		<i>Nathalie Sayac</i>	Ens ^{nt} .Scol.	Écoles primaires	Dispositifs dans le cadre d'un protocole de formation à l'égalité en mathématiques
		<i>Rachel Bisson Fradet</i>	Collège	Collèges du territoire	Explorer les modes de régulation des enseignants
Toulouse		<i>Romain Fayel</i>	Primaire	Écoles en Aveyron.	L'Évaluation Par Contrat de Confiance permet de développer des capacités à s'auto-évaluer et de mieux travailler en classe
		<i>Tony Paintoux</i>	Lycée	Lycée de Valence d'Agen	Ressenti comparatif de l'EPCC (Enseignants – Élèves – Familles – Biatts) <i>Projet en cours de rédaction.</i>
Versailles		<i>Kada Zouaoui</i>	Lycée Prof.	Lycée de Bezons	Le modèle du multi-agenda en lycée professionnel : un vecteur d'émancipation ou de renforcement de la forme scolaire ?